



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : Accompagnement de la mise en place
du Plan Local de Développement Durable -
Participation Citoyenne**

**DÉCISION N° DM-21-429
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-491 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT le besoin d'accompagnement des services par une société d'experts dans le cadre de l'élaboration du plan local de Développement Durable « Pacte Eco Citoyen ». Ce projet consiste en l'élaboration d'un plan d'actions relatif au Développement Durable sur la ville et à la mise en place de la participation citoyenne dans le plan local.

CONSIDÉRANT le projet d'accompagnement proposé par la société PLANETE PUBLIQUE dont le siège est situé au 19 Villa Croix-Nivert 75015 PARIS

D É C I D E

D'ACCEPTER le projet d'accompagnement proposé par la société PLANETE PUBLIQUE représentée par Benoit Simon, directeur associé.

Le montant de la prestation est de 38475 euros HT (Trente-huit mille quatre cent soixante-quinze euros Hors Taxes)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la démocratie
participative et de la santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20211215-lmc1H9068H1-AR Date de réception en Préfecture : 15/12/2021 Date de Publication : 15/12/2021
